MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS Établissement français du sang

Décision nº N 2016-38 du 31 octobre 2016 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR: AFSK1630977S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2010.22 du 25 juin 2010 nommant Mme Françoise HAU aux fonctions de directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Normandie,

Décide:

Article 1er

Mme Françoise HAU, directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Normandie, est chargée d'exercer par intérim les fonctions de directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine Nord de France à compter du 1^{er} novembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 31 octobre 2016.

Le président de l'Établissement français du sang, F. Toujas